

219C1951  
FR0000034639-OP019-A06

15 octobre 2019

Ouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

**ALTRAN TECHNOLOGIES**

(Euronext Paris)

Le 14 octobre 2019, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat déposée par BNP Paribas<sup>1</sup>, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, HSBC France et Lazard Frères Banque, agissant pour le compte de la société Capgemini, visant les actions ALTRAN TECHNOLOGIES (cf. Décision et Information 219C1942 du 14 octobre 2019).

La note d'information de la société Capgemini (visa n°19-489 en date du 14 octobre 2019) et la note en réponse de la société ALTRAN TECHNOLOGIES (visa n°19-490 en date du 14 octobre 2019) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 232-2 du règlement général, l'offre publique d'achat sera **ouverte le 16 octobre 2019** et sa date de clôture sera fixée après réception par l'AMF des éléments justificatifs concernant l'autorisation de la Commission européenne au titre du contrôle des concentrations (condition suspensive stipulée par l'initiateur conformément à l'article 231-11 du règlement général).

Euronext Paris publiera un avis sur les conditions de réalisation de l'offre.

---

<sup>1</sup> Seule BNP Paribas garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.